

Prévoyance

Succession numérique

Navigation sur Internet, envoi de courriels, stockage de photos de vacances dans le cloud... Une personne décédée laisse non seulement des biens physiques, mais aussi de plus en plus de données numériques. La succession numérique comprend les données sauvegardées sur Internet (comptes utilisateur, données dans le cloud) et celles qui se trouvent sur un périphérique physique (smartphones, disques durs).

Contenu

Résilier des contrats en ligne et gérer des données peut s'avérer difficile et chronophage, surtout lorsque l'on ne sait pas exactement quel volume de données ou combien de comptes utilisateur existent. Nous avons préparé une liste pour vous aider, vous et vos proches, à organiser votre succession numérique.

Dresser un état des lieux

Faites un état des lieux, de préférence sous forme de liste, de tous vos comptes utilisateur et de vos données. Conservez cette liste physiquement à un endroit sûr, comme un coffre-fort ou chez un prestataire numérique tel que Secure-Safe. Mettez-la régulièrement à jour. Toutefois, pour des raisons de sécurité, ne notez pas les données d'accès à votre e-banking.

Exemples:

- ordinateur
 - smartphone
 - messageries électroniques
 - stockage des données (p. ex. cloud)
 - authentification à deux facteurs (p. ex. Microsoft Authenticator)
 - réseaux sociaux (p. ex. Facebook, Instagram, LinkedIn)
 - comptes de streaming (p. ex. Netflix)
-

Désigner une personne de confiance

Désignez une ou plusieurs personnes de confiance pour organiser votre succession numérique. Informez-les du rôle que vous leur donnez et nommez-les en conséquence dans votre testament.

Consigner ses dernières volontés

Réfléchissez à ce que vous souhaitez qu'il advienne de vos comptes utilisateur et de vos données. Notez quels comptes et quelles données doivent être transférés, archivés ou supprimés, et à qui ils doivent être confiés. Vous pouvez également inclure ces dispositions directement dans votre testament.

Supprimer les comptes utilisateur et les données devenus inutiles

La BCBE ne saurait garantir l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document, qui ne remplacent en aucun cas les conseils de professionnels.

Mentions légales

La BCBE ne saurait garantir l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document, qui ne remplacent en aucun cas les conseils de professionnels.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller

Nos coachs financiers répondront à toutes vos questions lors d'un entretien personnel. Convenez d'un rendez-vous en ligne à l'adresse **bcbe.ch/entretien-conseil**